

AG du 10 09/2022 – Association de la chapelle de Bellozanne

01 - Mot du Président

Chère famille,

C'est avec une émotion non feinte que je termine ma neuvième année en tant que Président de notre association et ma quatorzième année au sein du bureau. Et je tenais en préambule à vous remercier de cette confiance renouvelée et de la charge morale dont vous me faites gré.

Merci également à Céline, Ghislain et Laure pour nous accueillir cette année sous un ciel capricieux mais dans un cadre magnifique et avec cette simplicité et élégance propres à nos hôtes.

Et un grand merci à vous qui vous êtes déplacés en nombre pour notre réunion, ainsi qu'au père Félix, Marie-Laure, Brigitte et Alexandre qui ont célébrés et aidés à animer la messe.

Tout d'abord je voudrais évoquer le souvenir d'Anne-Marie d'Avout d'Auerstaedt qui nous a quitté cette année et nos prières lors de la messe lui étaient destinés.

Je célèbre aussi les nombreuses naissances, que je ne saurais citer une à une de peur d'en oublier, mais nous nous réjouissons de ces heureuses nouvelles.

Je tiens à rappeler que l'association est à votre disposition pour communiquer chaque événement familial si un membre du bureau est sollicité. Car nous ne diffuserons aucune nouvelle sans l'accord préalable des personnes concernées.

Lors de cette réunion, nous aurons plusieurs éléments qui seront soumis à votre approbation, les comptes de votre association, le nouveau règlement de la crypte de la chapelle, le choix d'un type de barrière pour l'esplanade de la chapelle, ainsi que l'élection du nouveau Bureau.

Je vous propose donc de commencer notre réunion.

02 - Vie Religieuse

Comme chaque année Alexandre de Beaugrenier à animer la vie religieuse de la chapelle, en permettant que deux messes puissent s'y tenir. Une pour la Sainte Marguerite Sainte patronne de la chapelle, pour ceux qui ne le savent pas ! Et une pour notre Réunion familiale.

Nous avons abandonné l'idée de réaliser des messes pour Noël en raison du manque de prêtre disponible à cette période de l'année. Mais un temps de prière y sera organisé comme chaque année.

La chapelle a également été ouverte lors d'un événement lié à la vie culturelle du pays de Bray

Pour rappel, la chapelle est à la disposition de tous les membres cotisants de l'association pour les célébrations religieuses à venir. N'hésitez pas à nous contacter via l'association ou un membre du bureau car faire vivre notre chapelle à travers vous et notre objectif premier.

03 – Travaux en Cours ou réalisés

Cette année, nous avons fait réaliser un devis pour la réparation de l'estrade de la chapelle, ainsi que la recherche de différents types de barrière pour remplacer la barrière économique qui clos notre esplanade.

Ainsi nous vous soumettons le choix parmi quatre types de Barrière que cela soit en bois ou en métal.

Résultat du Vote : La barrière en Bois de type 1 a été validé

Les prochains travaux prévus seront la réfection de la peinture de la porte de la chapelle (attente devis), la pose de la nouvelle barrière, ainsi que le remplacement de l'estrade.

04 – Présentation et validation des comptes de l'année écoulée 2021 et des comptes en cours 2022

Voir Annexe 1

Résultat du Vote : Validé à l'unanimité des votants

Il est de ma responsabilité de constater l'échec de ce bureau à attirer et faire participer financièrement les jeunes générations. Chaque année, le montant de cotisation s'érode et le constat est amer de voir les jeunes « oublier » de cotiser et prendre une part active à notre association.

Je ne souhaite ni les blâmer, ni les ostraciser, mais il n'est jamais agréable pour une association basée sur la transmission et la famille de voir la passivité s'installer parmi nos jeunes générations.

Mais le bureau et nous tous ne baissons pas les bras. Chaque membre de notre AG est un porteur de bonne parole donc n'hésitez pas. Il n'est jamais trop tard pour être un membre actif et comme vous le savez nous accueillons chacun avec une joie et un plaisir partagé.

05 – Présentation et validation du règlement de la crypte de la chapelle

Voir Annexe 2

Résultat du Vote : Deux personnes contre en raison de l'incinération nécessaire stipulé dans le règlement, vingt et une pour.

Le règlement est validé en tenant compte d'une modification du paragraphe 5 : « a. Les membres d'honneurs, actifs et soutien » remplacement « a. Les membres d'honneurs, actifs »

Concernant le vote du paragraphe 6 : L'option 2 a été retenu pour la pose des plaques mais dans un souci d'anticipation, une plaque commune sera également posée, en cas de nécessité.

06 – Démission du Bureau et élection du nouveau bureau pour une durée de 3 ans

Le Bureau Actuel arrive à la fin de sa mandature est présente donc sa démission à l'assemblée Générale. Pour rappel, ce bureau était composé de :

Président : Thomas de Brauer

Trésorière : Brigitte de Clisson

Secrétariat : Ghislain de Rivières

Vie Spirituelle : Alexandre de Beaugrenier

Gestion des Travaux : Stéphane Michel

Communication : Marcella de Murat, Brigitte de Clisson

Sachant que Mme **Brigitte de Clisson, Ghislain de Rivière, Alexandre de Beaugrenier, Marcella de Murat** ne souhaitent pas continuer au sein du Bureau, je tiens à les remercier pour toutes leurs aides et bonne humeur qu'ils ont apportés à l'association lors de toutes ces années.

Les personnes souhaitant intégrés le nouveau Bureau sont :

Céline de Rivières, Pauline de Mahuet, Antoine Bouche, Antoine de Beaugrenier.

Résultat du Vote : Les nouvelles candidatures sont validées à l'unanimité des votants

Pour rappel, les membres du bureau sont élus par les membres de l'AG et lors du premier bureau, le Bureau s'attribuera les rôles de chacun sachant que, les rôles statutaires obligatoires pour la préfecture sont : Président, Trésorier & secrétaire.

La passation des fonctions se fera à la suite de l'attribution du premier Bureau entre les anciens et nouveaux membres.

07 – Questions Réponses

1 – Demande d'amélioration de la communication de l'association :

A la demande d'une communication plus régulière de notre association et à celle d'une meilleure définition de nos courriels. Le bureau convient que nous pouvons nous améliorer. Cependant, nous rappelons que nous ne diffuserons pas d'informations familiale sans une demande et une autorisation préalable.

L'amélioration de la communication sera l'axe de développement de la nouvelle mandature.

2 – information sur le projet d'éolienne à Hodeng-Hodenger :

Présentation par Pauline de Mahuet du projet d'implantation d'éolienne sur la commune de Hodeng-Hodenger. Elle communiquera sous peu d'autres éléments pour ceux qui voudraient participer à la pétition contre ce projet.

3 – Les cotisations sont-elles déductibles d'impôts :

Malheureusement non, pour deux raisons dont chacune est suffisante seule. Pour obtenir celle-ci l'association devrait :

- **Se faire déclarer d'utilité publique ou faire classer la chapelle au monument historique ce qui doublerait à minima le coût de son entretien**
- **Ouvrir l'association à toute personne qui souhaiterait l'intégrer. Ainsi notre association ne serait plus familiale.**

3 – Lieu et date de la prochaine AG :

Plusieurs personnes se sont proposées pour recevoir prochainement la prochaine AG. Pour rappel la date de la réception est à la discrétion de ceux qui reçoivent.

Pour rappel les personnes que je remercie pour nous avoir reçu lors des dix dernières années sont :

2022 Ghislain & Celine de Riviere

2021 Catherine & Philippe de Brauer

2020 Annulé

2019 Nicolas de Mahuet

2018 Stéphane & Dorothee de Mahuet

2017 Brigitte & Gérard de Clisson

2016 Carmen & Guillaume d'Avout

2015 Laure et Jean de Rivieres - Herve et Marcella de Murat - Catherine & Philippe de Brauer

2014 Herve et Marcella de Murat

2013 Elisabeth de Mahuet

Par suite d'absence d'autres questions, nous déclarons la fin de l'AG 2022, et je vous donne tous rendez à l'année prochaine.